Institut des comptes nationaux

2025-04-23

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: Infographies NBB.stat Information générale

Comptes non financiers des secteurs institutionnels – quatrième trimestre de 2024[1]

- **Le taux d'épargne des ménages a fortement reculé au quatrième trimestre de 2024. Sur l'ensemble de l'année, il s'est établi à 13 %.**
- **Le taux de marge des entreprises a augmenté au quatrième trimestre de 2024. Sur l'ensemble de l'année, il a atteint 42,9 %, en légère progression par rapport à l'année précédente.**
- **Le déficit public s'est stabilisé à 4,8 % du PIB au quatrième trimestre de 2024. Sur l'ensemble de l'année, il s'est chiffré à 4,5 % du PIB.**

INDICATEURS CLÉS

(Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

		Ménages[1]		Sociétés non financières		Administrations publiques
		Taux d'épargne (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Taux de marge (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Solde de financement (pourcentages)
2022		12,7	9,5	45,2	26,1	-3,6
2023		14,1	9,0	42,5	27,4	-4,1
2024		13,0	8,6	42,9	27,6	-4,5
2022	I	11,6	10,0	44,7	26,2	-1,8
	II	14,4	9,4	45,4	25,8	-4,0
	III	13,5	9,4	45,6	26,1	-4,8
	IV	11,4	9,4	45,2	26,5	-3,8
2023	I	14,4	9,1	43,2	26,8	-4,8
	II	14,4	9,1	42,7	28,0	-4,2
	III	13,9	8,9	42,1	28,8	-3,4
	IV	13,6	8,7	41,9	26,0	-4,1
2024	I	12,9	8,7	42,8	27,1	-3,6
	II	14,9	8,4	42,3	28,4	-4,8
	III	13,1	8,5	43,0	27,3	-4,8
	IV	11,0	8,5	43,5	27,5	-4,8

1 Y compris les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages

[1] Les comptes des secteurs du quatrième trimestre de 2024 intègrent les dernières données disponibles relatives aux comptes nationaux trimestriels et au marché du travail, publiées le 16 avril 2025 sur *NBB.stat*.

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.
boulevard de Berlaimont 14
BE-1000 BRUXELLES
tél. + 32 2 221 46 28
www.nbb.be
N° d'entreprise: 0203.201.340
RPM Bruxelles

Le taux d'épargne des ménages a fortement régressé

Le taux d'épargne des ménages a chuté, retombant de 13,1 % au troisième trimestre de 2024 à 11,0 % au quatrième trimestre de 2024. Ce recul s'explique tant par une nette baisse du revenu disponible (-1,1 %) que par une hausse des dépenses de consommation finale (+1,2 %).

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-1,0 point de pourcentage), de même que la diminution des revenus de la propriété et autres transferts courants nets (-0,5 point de pourcentage), expliquent largement le repli du revenu disponible par rapport au trimestre précédent. L'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte, tout comme les prestations sociales nettes, ont en revanche joué un rôle compensateur, mais dans une mesure moindre (0,2 point de pourcentage chacun).

Sur l'ensemble de l'année 2024, la croissance du revenu disponible des ménages a ralenti (+2,3 % en 2024, contre +8,3 % en 2023), de même que leurs dépenses de consommation finale (+3,6 % en 2024, contre +6,6 % en 2023). La croissance du revenu disponible en 2024 s'explique principalement par la contribution des rémunérations des salariés (+2,5 points de pourcentage) et, dans une moindre mesure, par celle des prestations sociales nettes (+0,7 point de pourcentage) et de l'excédent brut d'exploitation et du revenu mixte (+0,4 point de pourcentage). Les autres composantes y ont contribué négativement : impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-1,2 point de pourcentage) et revenus de la propriété et autres transferts courants nets (-0,1 point de pourcentage).

Le taux d'investissement des ménages est resté stable

Au dernier trimestre de 2024, le taux d'investissement des ménages (qui inclut la construction et la rénovation de logements et la formation brute de capital fixe des indépendants et des ISBL au service des ménages) est resté stable, à 8,5 %.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le taux d'investissement des ménages s'est établi à 8,6 %, ce qui représente une baisse par rapport au niveau enregistré en 2023 (9,0 %).

Le taux de marge des sociétés non financières s'est accru

Le taux de marge des sociétés non financières s'est accru au quatrième trimestre, passant à 43,5 %, contre 43,0 % le trimestre précédent. Cette hausse tient notamment à une augmentation de la valeur ajoutée (+0,5 %) et à une diminution de la rémunération des salariés (-0,1 %), qui ont une incidence positive sur l'excédent brut d'exploitation (+1,6 %).

Sur l'ensemble de l'année 2024, le taux de marge des sociétés non financières s'est établi à 42,9 %, soit un niveau légèrement supérieur à celui de l'année précédente (42,5 %) mais nettement inférieur au niveau historiquement élevé de 2022 (45,2 %).

Le taux d'investissement des sociétés non financières s'est inscrit en légère hausse

Le taux d'investissement des sociétés non financières s'est légèrement accru au dernier trimestre de 2024, atteignant 27,5 % de la valeur ajoutée. Les investissements ont davantage augmenté que la valeur ajoutée, soit de respectivement 1,0 et 0,5 %.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le taux d'investissement a légèrement progressé, s'établissant à 27,6 %, contre 27,4 % en 2023.

Le solde de financement des administrations publiques est resté stable

Au cours du quatrième trimestre de 2024, le solde du compte des administrations publiques est resté stable, affichant un déficit de 4,8 % du PIB. Cette stabilisation s'explique par une légère augmentation des recettes comme des dépenses. La faible hausse des recettes tient principalement à une croissance des impôts directs. L'alourdissement

limité des dépenses s'observe dans plusieurs catégories de dépenses et est essentiellement dû à un accroissement des prestations sociales, de la formation brute de capital fixe et des transferts en capital à d'autres secteurs.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le déficit public s'est chiffré à 4,5 % du PIB, contre 4,1 % l'année précédente.

Méthodologie et définitions

- Les comptes des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC2010.
- Les ratios considérés présentent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, ces séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.
- Le taux d'épargne brut des ménages est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.
- Le taux d'investissement brut des ménages est la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. La formation brute de capital fixe couvre les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements en capital fixe consentis par les indépendants et par les ISBL au service des ménages.
- Le taux d'investissement des sociétés est la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.
- Le taux de marge des sociétés est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).
- Le solde de financement des administrations publiques mesure leur capacité ou leur besoin de financement. Un solde positif (capacité de financement) signifie que, après la prise en compte de l'ensemble de leurs ressources et de leurs dépenses, les administrations publiques ont la possibilité d'augmenter leurs actifs financiers et/ou de réduire leurs engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif (besoin de financement) témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières. Le solde de financement est ici exprimé en pourcentage du PIB.